

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS105

présenté par

Mme Anthoine, Mme Levy, M. Quentin, M. Sermier, M. Bony, M. Masson, M. Leclerc, M. Bazin,  
Mme Ramassamy, M. Saddier, Mme Meunier, Mme Kuster, M. Boucard, Mme Bonnard,  
M. Jean-Claude Bouchet, M. Lurton, M. Dive, Mme Trastour-Isnart et Mme Bassire

-----

### ARTICLE 11

À la fin de l'alinéa 46, après le mot :

« informatique »

insérer les mots :

« , aux fichiers ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.